

**OBJET : Demande de sponsoring de l'Amicale des Anciens Elèves
EPLEFPA Henri Queuille**

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS, le TRENTE JANVIER, à vingt heures,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 JANVIER 2023, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Madame Dominique MIERMONT, Maire de Neuvic.

Nombre de Conseillers Municipaux				Vote lié à la délibération		
en exercice	présents	absents représentés	absents non représentés	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	12	6	1	18	0	0

PRÉSENTS : Dominique MIERMONT, Pascal RONCERAY, Céline CONDAMINAT, Lucie REYMOND BUYCK, Nathalie BUGEAT, Delphine LAMOTHE, Nathalie HERNANDEZ DE CASTRO, Jean JOURDE, Thierry MURAT, Danielle PRADEL, Jean-Marc BOULEAU et Guillaume REPEZZA.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Pierre BERTRANDY a donné procuration à Jean JOURDE
Philippe BETOULE a donné procuration à Pascal RONCERAY
Catherine LARTIGAUT a donné procuration à Guillaume REPEZZA
Sylvain NOËL a donné procuration à Dominique MIERMONT
Fanny CHASSAGNARD a donné procuration à Céline CONDAMINAT
Rosaline GOURRAUD a donné procuration à Jean-Marc BOULEAU

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Franck SOMPAYRAC (démissionnaire)

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Nathalie BUGEAT

REÇU LE
26 AVR. 2023
SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

Madame la Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'Amicale des Anciens Elèves du Lycée Henri Queuille a transmis une demande de sponsoring. Lecture est faite de la lettre en question.

Madame la Maire propose de déterminer le nombre de pages pour porter la communication de la municipalité.

APRÈS AVOIR ENTENDU l'exposé de Madame la Maire ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité

SE PRONONCE pour une aide de 740 euros correspondant à 4 quarts de page, à attribuer à cette association.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de Limoges, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré à NEUVIC,
Les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme.



Madame la Maire,
Dominique MIERMONT

